

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL
Pour diffusion immédiate

ACTIONS IMPORTANTES REQUISES
TRANSPORTEURS ET PRÉPOSÉS AU BORDEREAU

Longueuil, le 16 avril 2024 – Depuis la fin de la période d'adaptation le 10 janvier 2024 dernier, les transporteurs ont l'obligation de réaliser leurs actions dans l'application mobile Traces Québec Transport.

Renforçons la communication sur les chantiers pour un transport de sols contaminés efficace et sécuritaire

ACTIONS REQUISES PAR LES TRANSPORTEURS

Sur le chantier, le transporteur doit :

- 1- **S'informer des matériaux qui seront ajoutés dans son camion** en discutant avec le préposé de chantier ou en vérifiant l'information inscrite sur le bordereau papier qui lui sera remis.
- 2- **Ouvrir Traces Québec Transport et sélectionner le bordereau dans l'application**, si des sols contaminés sont chargés dans son camion.
- 3- **Confirmer la prise en charge du bordereau de suivi avant de quitter le site de chargement des sols contaminés.**



RAPPEL IMPORTANT POUR LES TRANSPORTEURS

Les transporteurs qui ne respectent pas le règlement s'exposent à des sanctions administratives pécuniaires (1 000 \$ pour une personne physique ou 5 000 \$ pour une personne morale) et des amendes pénales (de 5 000 \$ à 500 000 \$ pour une personne physique et de 15 000 \$ à 3 000 000 \$ pour une personne morale).



Si vous avez des questions concernant vos obligations en vertu du [Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés \(RCTSCE\)](#), consultez la page [Traçabilité des sols contaminés excavés](#) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques.

PRÉPOSÉS AU BORDEREAU

Votre collaboration est requise pour communiquer aux camionneurs dès que des sols contaminés sont chargés dans leurs camions, et leur rappeler d'utiliser l'application mobile Traces Québec Transport.

Exigences techniques de l'application mobile Traces Québec Transport

Attestra procède régulièrement à une mise à niveau des applications mobiles Traces Québec. Il est donc important d'effectuer vos mises à jour, afin d'assurer leur bon fonctionnement.

Pour effectuer l'installation de l'application *Traces Québec Transport*, disponible sur [Google Play](#) et [Apple Store](#), votre cellulaire* doit répondre aux exigences techniques indiquées ci-dessous :

Android :

- L'application peut être installée sur les appareils utilisant Android 5 et plus, en plus d'être supportée à partir d'Android 9;
- Pour la meilleure expérience utilisateur possible, il est recommandé d'utiliser un appareil mobile doté d'Android 14;

iPhone :

- L'application peut être installée sur les appareils utilisant iOS 12, en plus d'être supportée sur les appareils compatibles avec iOS 15.8.1 et plus;
- Pour la meilleure expérience utilisateur possible, il est recommandé d'utiliser un appareil mobile doté d'iOS 16.

* Pour ceux qui souhaitent utiliser une tablette sur le chantier, nous recommandons l'utilisation du portail Web de Traces Québec, puisque nous ne pouvons garantir le bon fonctionnement de Traces Québec Transport sur les tablettes Android ou iPad.

Soutien technique et Service à la clientèle (SAC)

Vous avez des questions concernant l'utilisation de *Traces Québec* et *Traces Québec Transport* ou vous éprouvez des difficultés techniques lors de son utilisation?



Nous vous invitons à communiquer avec un agent du Service à la clientèle d'Attestra aux coordonnées suivantes :

Du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

Téléphone : 450 677-1757

Téléphone sans frais : 1 866 270-4319

Télécopieur : 1 866 473-4033

Courriel : soutiensolscontamines@attestra.com

Un service de soutien téléphonique pour les questions techniques urgentes est également offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Pour joindre notre Soutien technique téléphonique d'urgence en dehors des heures d'ouverture du Service à la clientèle, téléphonez au 1 866 270-4319.

- 30 -

Source : Attestra

Sarah Trepanier

Agente d'administration et de communication

strepanier@attestra.com

